

Plan Régional de Développement Durable

Évaluation prospective des politiques régionales

Afin de disposer de l'évaluation des politiques sectorielles prévues dans le Code bruxellois de l'aménagement du territoire (article 18 §2), un questionnaire d'évaluation est transmis à l'administration régionale et aux Organismes d'intérêt public ou pararégionaux.

Les modalités du questionnaire sont les suivantes:

- questionnaire unique pour tous les acteurs interrogés,
- questionnaire général et non des questions spécifiques,
- questions ouvertes amenant des réponses plutôt qualitatives.

Objectifs du questionnaire

L'évaluation des politiques régionales contribuera à la **constitution d'un « état des lieux » partagé.**

Le questionnaire doit permettre:

- de disposer d'un bilan des politiques sectorielles et/ou transversales menées depuis 2000.
- de formuler dans un second temps des propositions concrètes dans le cadre des politiques sectorielles et au niveau des synergies entre politiques et entre acteurs.

Ce bilan des politiques menées depuis 2000 complétera les différents « états des lieux » (rapports annuels et mémorandums, travaux réalisés dans le cadre de la semaine de la ville et des 20 ans de la Région, travaux de la Commission Régionale de Développement, États généraux,...) dressant la situation politique de la Région de Bruxelles-Capitale.

Il faudra, par ailleurs, prendre en compte dans l'évaluation des politiques sectorielles le contexte lié à l'aire métropolitaine bruxelloise et à la présence européenne.

Ce travail d'évaluation des politiques sectorielles est primordial dans le processus d'élaboration du PRDD. Après le traitement des données par la Direction de la Planification de l'AATL et l'Agence de Développement Territorial, des **groupes de travail thématiques** regrouperont l'ensemble des acteurs qui auront répondu au questionnaire afin d'analyser conjointement les réponses apportées par chacun. Ce travail permettra de rendre l'évaluation des politiques sectorielles plus transversale et de préparer l'étape suivante, qui définira la vision et les priorités politiques du développement futur de notre Région.

Structuration du questionnaire

Le questionnaire comprend 5 chapitres:

1. informations générales sur votre administration et sur les politiques menées dans votre secteur d'activités,
2. bilan des politiques menées depuis 2000,
3. bilan du PRD comme outil de cohérence entre politique et de synergie entre acteurs,
4. définition des enjeux du futur PRDD,
5. bilan et perspectives du développement durable dans votre secteur d'activités.

Comment répondre au questionnaire?

Recherche de réponses claires, quantitatives et qualitatives, axées sur le programme à inscrire dans le PRDD.

Dans quels délais répondre au questionnaire?

Les réponses sont attendues pour le **lundi 25 janvier 2010.**

Questionnaire d'évaluation des politiques régionales

1. Informations générales sur l'instance et ses secteurs d'activités

1.1. Identité

Nom de l'instance:

Domaine de compétences:

Personne de contact:

fonction:

service:

adresse:

rue

code postal

téléphone fixe

téléphone portable

adresse email

n°

commune

1.2. Champ d'interventions

1. Quelles sont les principales évolutions enregistrées dans votre secteur d'activités depuis 2000?
2. Quels sont actuellement les principaux objectifs fixés dans votre secteur d'activités?
3. Quelles sont les politiques mises en œuvre dans votre secteur d'activités?
4. Sur quelles mesures spécifiques s'appuient ces politiques (programmes, dispositifs, actions concrètes, mesures fiscales, subsides, etc.)?

2. Bilan des politiques menées depuis 2000

5. Existe-t-il des documents ou outils permettant d'évaluer le degré de réalisation des politiques menées?

Si oui: quels types de document?
 quels types d'outils?

6. Existe-t-il des indicateurs permettant le suivi de vos politiques?

Si oui: quels sont les indicateurs mis en place?
Si non: quels seraient les indicateurs à mettre en place de manière à assurer un suivi de vos politiques?

7. Les politiques que vous avez menées pré-existaient-elles au PRD 2002?

Si oui: le PRD 2002 a-t-il renforcé ces politiques?
 Comment?

Si non: les politiques ont-elles été initiées:
 par le PRD 2002?
 Comment?
 indépendamment de celui-ci?
 Comment?

8. Les politiques mises en œuvre ont-elles produit les résultats attendus?
9. Les politiques mises en œuvre ont-elles eu un impact (positif, significatif) sur les principales évolutions dans votre secteur?
10. Quelles sont les mesures qui ont produit le plus d'effets?
Pourquoi?
11. Quelles sont les mesures les plus importantes qui n'ont pu être suivies ou mises en œuvre?
Quelles sont à votre avis les causes de ces échecs?
12. Quel a été le niveau d'adéquation entre les objectifs définis et les mesures proposées pour répondre à ces objectifs?

excellent	bon	moyen	faible	médiocre
-----------	-----	-------	--------	----------

Expliquez

Si des écarts importants sont constatés, quels moyens envisagez-vous pour y remédier?

13. Quelles seraient les mesures à prendre pour augmenter l'efficacité et les résultats de vos politiques?
14. Élaboration d'un diagnostic stratégique et prospectif
 - Mentionnez les études existantes que vous estimez intéressantes pour dresser un diagnostic stratégique de votre secteur dans le cadre de l'élaboration du PRDD.
 - Mentionnez éventuellement des études complémentaires qui devraient être menées pour réaliser ce diagnostic.

3. Définition des futurs enjeux du PRDD par rapport à l'évolution de la Région de Bruxelles-Capitale

15. La déclaration de révision totale du PRD identifie 5 défis principaux auxquels la Région devra faire face:
 - le **défi de l'essor démographique**,
 - le **défi de l'emploi, de la formation et de l'enseignement**,
 - le **défi environnemental**,
 - le **défi de la lutte contre la dualisation de la ville et la pauvreté**,
 - le **défi de l'internationalisation**.
 - a. Quels sont les moyens mis en œuvre actuellement par votre organisme pour faire face à ces défis?
 - b. Quelles sont les politiques nouvelles qui vous semblent nécessaires dans votre secteur?
16. Quels sont, selon vous, les thèmes qui doivent être prioritairement abordés dans le PRDD?
17. Par rapport à la situation existante dans votre secteur (analyse AFOM):
 - a. quelles sont les plus grands atouts de la Région de Bruxelles-Capitale?
 - b. quelles sont les plus grandes faiblesses de la Région de Bruxelles-Capitale?
 - c. quelles sont les plus grandes opportunités pour la Région de Bruxelles-Capitale?
 - d. quelles sont les plus grandes menaces pour la Région de Bruxelles-Capitale?

4. Bilan et perspectives du développement durable dans votre secteur d'activités

18. Comment vos politiques contribuent-elles au développement durable de la Région de Bruxelles-Capitale?
19. Quelles seraient les mesures complémentaires à mettre en œuvre afin de renforcer le caractère durable de vos politiques?

5. Le PRDD comme outil de cohérence entre politiques et de synergie entre acteurs

20. Dans le futur PRDD, quelles seraient les mesures susceptibles d'améliorer la synergie entre acteurs et la cohérence entre politiques?
21. Quel devrait selon vous être le degré de précision des objectifs fixés dans le PRDD?
22. Comment assurer la réalisation des objectifs fixés?